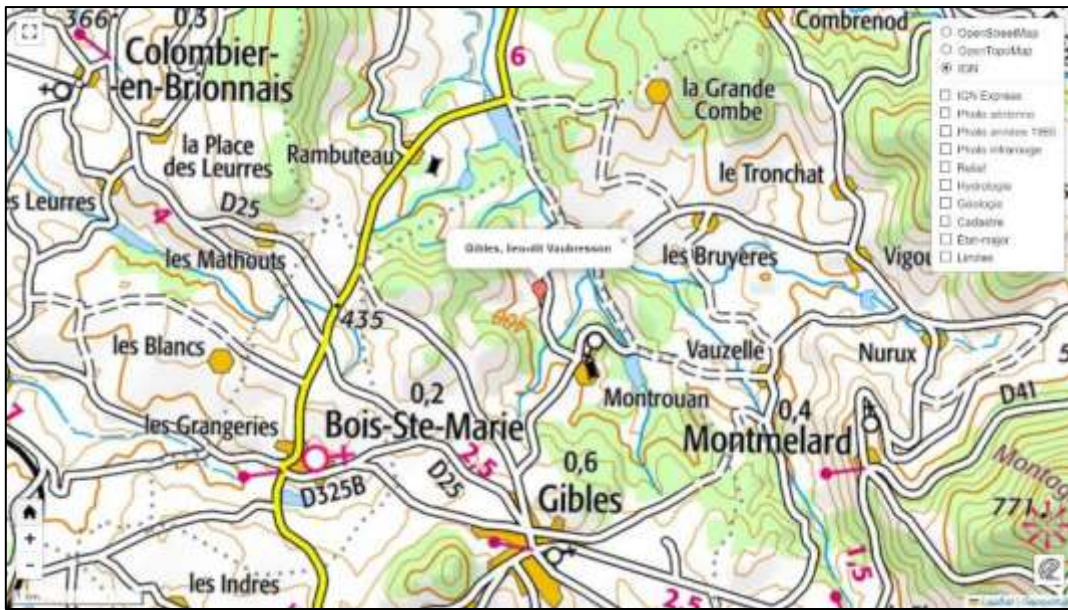


Recherches sur le fief de Vaubresson à Gibles et la famille de Mazilles



[Carte géographique centrée sur Vaubresson](#)

1 - Inventaire-sommaire des Archives départementales de Saône-et-Loire antérieures à 1790, séries A et B (L. Michon, 1878), page 26/95

https://brionnais.fr/pm/doc/AD71_AB_Charolles.pdf

B. 613. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1663-1664. — Minutes du bailliage de Charolles. — Perquisition faite chez Claude de Mazille, seigneur de Vaubresson, demeurant à Cloudeau (Ozolles), accusé de fabriquer de la fausse monnaie ; on y trouva un moule propre à faire des demy-louys d'argent (pièces de 30 sols), deux morceaux d'estaing fin avec un petit paquet de poudre, ne sachant à quoy elle peut servir, comme aussy un morceau de fer en façon de tenaille ; — séquestre mis sur ses biens et décret de prise de corps ; — billet découvert dans un meuble contenant une recette pour raffiner l'estin, et une autre pour rendre le cuivre blanc comme argent ; — conclusion du procureur du Roi déclarant ledit Claude de Mazille vray contumace et criminel de lèse-majesté au second chef, comme convaincu d'avoir fabriqué de faulse monnoye, et demandant qu'il soit condamné à estre pendu et estranglé au lieu et place accoustumés de ceste ville de Charolles, si appréhendé peut estre, sinon qu'il le soit en effigie et par figure, tous ses biens confisquez au Roy ; — procès-verbal de capture dudit accusé ; — ordre donné sur les réquisitions du procureur du Roi, portant défense au concierge des prisons royales dudit Charolles, de permettre qu'aucune personne entretienne particulièrement ledit Mazille, et enjoignant audit concierge, comme il est à craindre que l'on ne procure la mort dudit de Mazille, par quelque empoisonnement, pour prévenir et empescher ses déclarations et confessions, de faire gouter les bouillons et autres viandes qui seront apportés audit de Mazille, à ceux qui les luy apporteront et présenteront (manque la suite de cette affaire).

Traduction en français moderne : 1663-1664. — Minutes du bailliage de Charolles. — Perquisition faite chez Claude de Mazille, seigneur de Vaubresson, demeurant à Cloudeau (Ozolles), accusé de fabriquer de la fausse monnaie ; on y trouva un moule propre à faire des demi-louis d'argent (pièces de 30 sols), deux morceaux d'étain fin avec un petit paquet de poudre, ne sachant à quoi elle peut servir, comme aussi un morceau de fer en façon de tenaille ; — séquestre mis sur ses biens et décret de prise de corps ; — billet découvert dans un meuble contenant une recette pour raffiner l'étain, et une autre pour rendre le cuivre blanc comme l'argent ; — conclusion du procureur du Roi déclarant ledit Claude de Mazille vrai contumace et criminel de lèse-majesté au second chef, comme convaincu d'avoir fabriqué de la

fausse monnaie, et demandant qu'il soit condamné à être pendu et étranglé au lieu et place accoutumés de cette ville de Charolles, si appréhendé peut être, sinon qu'il le soit en effigie et par figure, tous ses biens confisqués au Roi ; — procès-verbal de capture dudit accusé ; — ordre donné sur les réquisitions du procureur du Roi, portant défense au concierge des prisons royales dudit Charolles, de permettre qu'aucune personne entretienne particulièrement ledit Mazille, et enjoignant audit concierge, comme il est à craindre que l'on ne procure la mort dudit de Mazille, par quelque empoisonnement, pour prévenir et empêcher ses déclarations et confessions, de faire goûter les bouillons et autres viandes qui seront apportés audit de Mazille, à ceux qui les lui apporteront et présenteront (manque la suite de cette affaire).

2 - Autres actes concernant la famille de Mazilles et Vaubresson triés par ordre chronologique

- Source : Inventaire-sommaire des Archives départementales de Saône-et-Loire antérieures à 1790, séries A et B : https://brionnais.fr/pm/site/AD71_AB.htm

- Fichier Word contenant l'intégralité de la numérisation de l'inventaire-sommaire : https://brionnais.fr/pm/doc/AD71_AB_total.docx

B. 1329. (Registre.) — In-folio, 350 feuillets, papier.

1574-1582. — Bailliage royal. — Insinuations. — Testament d'Henriette Ducret, femme de Claude de Mazilles, seigneur de Vaubresson.

B. 1326. (Registre.) — In-folio, 680 feuillets, papier (lacéré en partie).

1578-1579. — Bailliage royal. — Insinuations. — Donations faites par messire Claude de Mazilles, chevalier, seigneur de Villers, Vaubresson et Cloudeau, au profit d'Hugues de Mazilles, son fils.

B. 870. (Cahiers.) — In-folio, 450 feuillets, papier (incomplets).

1581. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Philibert Barjot, seigneur de la Salle, lieutenant général, et par Gratian Chandon, lieutenant particulier. — Publication du testament d'Henriette Ducret, femme de messire Claude de Mazilles, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Vaubresson et du Villars.

B. 874. (Registre.) — In-folio, 1058 feuillets, papier.

1582. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Philibert Barjot, seigneur de la Salle, lieutenant général, et par Gratian Chandon, lieutenant particulier. — Procédure civile — pour Louis de Mazilles, écuyer, seigneur de Vaubresson.

B. 886. (Cahiers.) — In-folio, 985 feuillets, papier (incomplets).

1585. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Philibert Barjot, seigneur de la Salle, lieutenant général, et par Thomas Chandon, lieutenant particulier. — Procédures civiles pour Claude de Molles, seigneur de Villorbaine, et Claudine de Mazilles, sa femme ; — pour Pierrette de Mazilles, veuve de Benoît Barthelot.

B. 900. (Registre.) — In-folio, 896 feuillets, papier.

1590. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Charles Descrivieux, docteur en droit, avocat, juge commis audit bailliage, et par Nicolas Ligeret, vice-gérant. — Procédure civile pour Antoine de Mazilles, seigneur de Vaubresson.

B. 903. (Registre.) — In-folio, 630 feuillets, papier.

1592. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Aimé de Rymon, seigneur de Champgrenon et de la Tour-Saint-Micaud, conseiller du Roi, juge commis. — Procédure civile pour Hugues de Mazilles, seigneur de Villers, contre Louis de Mazilles, seigneur de Vaubresson.

B. 1335. (Registre.) — In-folio, 834 feuillets, papier.

1593-1595. — Bailliage royal. — Insinuations. — Donations faites par Claudine de Sivry, en faveur d'Hugues de Mazilles, son mari, seigneur du Villard.

B. 926. (Registre.) — In-folio, 1140 feuillets, papier.

1598. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Philibert Barjot, seigneur de Leynes, la Salle et la Vernette, lieutenant général, civil et criminel, et par Thomas Chandon, docteur en droit, lieutenant particulier. — Procédure civile pour Claudine de Sivry, dame de Chassagnes en partie, femme d'Hugues de Mazilles, écuyer, seigneur de Villiers.

B. 930. (Cahiers.) — In-folio, 890 feuillets, papier.

1598. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Philibert Barjot, seigneur de Leynes, la Salle et la Vernette lieutenant général, et par Thomas Chandon, lieutenant particulier. — Demande en séparation de biens, présentée par Claudine de Civry, dame de Chassagnes, femmes d'Hugues de Mazilles, seigneur de Villers, et sentence qui fait droit à sa demande. — Requête de Marguerite de Cippault, femme d'Antoine de Mazilles, conseigneur de Vaubresson, condamné à mort, par sentence de contumace, à raison de quelque crime duquel il est en prévention et néanmoins innocent, et sentence qui lui adjuge une provision alimentaire sur les biens de son mari, qui ont été confisqués.

B. 1338. (Registre.) — In-folio, 708 feuillets, papier.

1598-1601. — Bailliage royal. — Insinuations. — Contrat de mariage entre Pompée, fils naturel et advoué de la maison de La Guiche, et Claudine, fille d'Hugues de Mazilles, écuyer, seigneur du Villard ; lequel mariage n'auroit esté accompli ny consummé, à cause que ledict sieur de Villers et sadicte fille, pour certaines considérations, auroient voulu changer d'opinion, à quoi consentit ledit Pompée, moyennant la somme de 1,200 écus. — Donation faite par Claudine de Sivry, en faveur d'Hugues de Mazilles, son mari, seigneur du Villard et Cloudeau.

B. 938. (Cahiers.) — In-folio, 815 feuillets, papier.

1600. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Pierre Dormy, seigneur et baron de Vinzelles, la Salle, Beauchamp et la Roche-de-Solutré, par Philibert Barjot, seigneur de Leynes et la Vernette, lieutenant général, et par Thomas Chandon, lieutenant particulier. — Déclaration des biens appartenant à Louis de Mazilles, conseigneur de Vaubresson.

B. 942. (Cahiers.) — In-folio, 832 feuillets, papier.

1601. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Pierre Dormy, baron de Vinzelles, bailli ; par Philibert Barjot, seigneur de Leynes et la Vernette, lieutenant général, et par Thomas Chandon, lieutenant particulier. — Sentence déboutant Pompée, advoué de La Guiche, d'une action qu'il a intentée contre Hugues de Mazilles, seigneur du Villard.

B. 982. (Registre.) — In-folio, 1180 feuillets, papier.

1612. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Philibert Barjot, seigneur de Leynes et la Vernette, lieutenant général, puis par Hugues Foillard, en faveur duquel il a résigné ; par Palamèdes Bourgeois, seigneur de Molleron, lieutenant criminel, et par Thomas Chandon, lieutenant particulier. — Procédure civile pour Hugues de Mazilles écuyer, seigneur du Villard.

B. 984. (Cahiers.) — In-folio, 916 feuillets, papier.

1612. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Philibert Barjot, seigneur de Leynes et la Vernette, lieutenant général civil, et par son successeur Hugues Foillard ; par Palamèdes Bourgeois, seigneur de Molleron, lieutenant criminel, et par Thomas Chandon, lieutenant particulier. — Carnet des édits ; — livre du Roi : raisons alléguées par Hugues de Mazilles, écuyer, seigneur du Villard, pour récuser ledit Thomas Chandon comme juge dans un procès qu'il soutient contre Hélié de La Cour, femme de Georges de Laurencin, écuyer, seigneur du Vierre.

B. 992. (Registre.) — In-folio, 884 feuillets, papier.

1614. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Hugues Foillard, lieutenant général et commissaire examinateur ; par Thomas Chandon, lieutenant criminel, et par Pierre de Rymon, seigneur de Champgrenon, lieutenant particulier. — Sentences envoyant Hugues de Mazilles, écuyer, seigneur du Villard et de Cloudeau, en possession de l'hoirie de feu Claudine de Sivry, sa femme.

B. 993. (Registre.) — In-folio, 980 feuillets, papier.

1615. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Hugues Foillard, lieutenant général et commissaire examinateur ; par Thomas Chandon, lieutenant criminel, et par Pierre de Rymon, seigneur de Champgrenon, lieutenant particulier. — Procédure civile pour Claude Alixant, écuyer, seigneur de Cloudeau, et Claudine de Mazilles, sa femme.

B. 995. (Cahiers.) — In-folio, 842 feuillets, papier.

1615. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Hugues Foillard, lieutenant général et commissaire examinateur ; par Thomas Chandon, lieutenant criminel, et par Pierre de Rymon, seigneur de Champgrenon, lieutenant particulier. — Sentence déboutant Claudine de Mazilles de sa demande en séparation de biens, et la condamnant à se retirer avec Claude Alixant, son mari, avec défense à Hugues de Mazilles, son père, d'y donner empêchement.

B. 1344. (Registre.) — In-folio, 643 feuillets, papier.

1615-1618. — Bailliage royal. — Insinuations. — Contrat de mariage entre Georges de Raffin, écuyer, seigneur de la Vau, et Pierrette de Mazilles, veuve en premières noces de Benoît Barthelot et en deuxièmes noces de Marcelin Demontmessin, procureur du Roi au Bois-Sainte-Marie.

B. 1022. (Registre.) — In folio, 1112 feuillets, papier.

1621. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Hugues Foillard, lieutenant général, et par Pierre de Rymon, seigneur de Champgrenon, lieutenant particulier. — Bail judiciaire de la terre et seigneurie du Villard, saisie à la requête de Claudine de Mazilles, veuve de Claude Alixant, seigneur de Cloudeau, au préjudice de François Alixant, écuyer, seigneur de Diombe et dudit Villard.

B. 2179. (Cahiers.) - In-folio, 1015 feuillets, papier.

1641-1643. - Bailliage et châellenie. — Audiences tenues par Hector Terrion, lieutenant au bailliage, et par Louis Du Ryer, juge châtelain. — Contrat de mariage de Jean de Boullery, écuyer, seigneur du Lherre, la Barre et le Breuil, avec Philiberte, fille de François de Mazille, écuyer, seigneur de Vaubresson.

B. 1970. (Cahiers.) — In-folio, 835 feuillets, papier.

1645-1647. — Bailliage royal. — Audiences tenues par Alexandre Boyveau, seigneur de la Motte-Loisy, lieutenant civil, et par Jean Picornot, lieutenant criminel. — Sentence qui décharge Théophile de La Menue, écuyer, seigneur de Saint-Privé, de la curatelle de ses frères Antoine de La Menue, seigneur de Perrigny, Jean de La Menue, seigneur de Gaussonne, et de Françoise de La Menue, sa sœur, mariée à Claude de Mazille, seigneur de Vaubresson.

B. 601. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1646. — Minutes du bailliage de Charolles. — Procédure civile pour Claude de Mazille, écuyer, seigneur de Vaubresson.

B. 603. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1647. — Minutes du bailliage de Charolles. — Procédure civile pour Claude de Mazille, écuyer, seigneur de Vaubresson.

B. 613. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1663-1664. — Minutes du bailliage de Charolles. — Perquisition faite chez Claude de Mazille, seigneur de Vaubresson, demeurant à Cloudeau (Ozolles), accusé de fabriquer de la fausse monnaie ; on y trouva un mosle propre à faire des demy-louys d'argent (pièces de 30 sols), deux morceaux d'estaing fin avec un petit paquet de poudre, ne sachant à quoy elle peut servir, comme aussy un morceau de fer en façon de tenaille ; — séquestre mis sur ses biens et décret de prise de corps ; — billet découvert dans un meuble contenant une recette pour raffiner l'estin, et une autre pour rendre le cuivre blanc comme argent ; — conclusion du procureur du Roi déclarant ledit Claude de Mazille vray contumace et criminel de lèze-majesté au second chef, comme convaincu d'avoir fabriqué de faulse monnoye, et demandant qu'il soit condamné à estre pendu et estranglé au lieu et place accoustumés de ceste ville de Charolles, si appréhendé peut estre, sinon qu'il le soit en effigie et par figure, tous ses biens confisquez au Roy ; — procès-verbal de capture dudit accusé ; — ordre donné sur les réquisitions du procureur du Roi, portant défense au concierge des prisons royales dudit Charolles, de permettre qu'aucune personne entretienne particulièrement ledit Mazille, et enjoignant audit concierge, comme il est à craindre que l'on ne procure la mort dudit de Mazille, par quelque empoisonnement, pour prévenir et empescher ses déclarations et confessions, de faire gouter les bouillons et autres viandes qui seront apportés audit de Mazille, à ceux qui les luy apporteront et présenteront (manque la suite de cette affaire).

B. 652. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1755-1757. — Minutes du bailliage de Charolles. — procédure civile pour Pétronille de Mazille de Vaubresson, veuve de Barthélémy de Rancé de Gletteins de Chavannes, écuyer.

3 - Histoire et toponymes des communes du Charolais-Brionnais, notice communale et carte de Cassini (1760) :

Source : <https://brionnais.fr/pm/site/communes71.htm>

- Commune de Gibles, toponyme Vaubresson
- Commune d'Ozolles, toponyme Cloudeau
- Commune de Montmelard, toponyme Villars (Villers) ou Villard



[Carte de Cassini de la région de Gibles](#)

4 - Fiefs et seigneuries du Mâconnais, Analyse du Papyrus feodatariorum et inventaire de Peincedé

Source : "Les Fiefs du Mâconnais", Léonce Lex (1897). https://brionnais.fr/pm/site/fiefs_maconnais_s.htm

Vaubresson (4), La Chassagne (5), Le Seuil (6) et Bœuf (7). - Reprise de fief et dénombrement, des 5 février et 28 novembre 1686, de la seigneurie de Vaubresson, paroisse de Gibles en Mâconnais, par Guillaume Billet, docteur en médecine, demeurant à Paray-le-Monial, comme acquéreur par décret fait au parlement de Paris des biens du sieur Jean Mottin et de demoiselle Claire Dufournier, sa femme, à la poursuite de Madame de Meusinot, veuve de

Monsieur Dufournier, lieutenant particulier au présidial de Montbrison en Forez, le 26 janvier 1685, et suivant l'arrêt dudit parlement de Paris du 11 octobre 1685. Nota. Il dit ignorer de quelle mouvance est ladite seigneurie, parce qu'il ne s'est point trouvé de reprise de fief sur les registres de la chambre. Liasse 4, cote 11.

4. Commune de Gibles, canton de La Clayette.
5. Nom disparu, commune de Gibles.
6. Commune de Volesvres, canton de Paray-le-Monial.
7. Commune de Dyo, canton de La Clayette.

Reprise de fief et dénombrement, des 26 avril 1697 et 5 mai 1698, du fief de Vaubresson, par Gérard Pézerat, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France, en la chancellerie près le parlement de Dauphiné, demeurant à Charolles, comme acquéreur dudit fief de Guillaume Billet, docteur en médecine de la ville de Paray, par contrat reçu de Roche et Billet, notaires, le 20 septembre 1694, y compris le fief du Seuil et celui de Boeuf dont il a repris de fief du seigneur comte de Charollais. Nota. Ledit Vaubresson ne consiste qu'en une maison, tenant de matin à la rue qui va de Rambuteau (1) à Montrouan (2), et quatre autres héritages y confinés. Liasse 4, cote 50.

1. Commune d'Ozolles, canton de Charolles.
2. Commune de Gibles.

Reprise de fief, du 12 décembre 1768, du fief, terre et seigneurie de Vaubresson, y compris le domaine de la Chassagne, rière la paroisse de Gibles, par Claude de Barthelot de Rambuteau, écuyer, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Rambuteau, acquéreur pour le prix de 40.602 livres, de Silvain-Alexis de La Saigne, comte de Saint-Georges, et de dame Madeleine de La Souche, son épouse, par acte reçu Puthod, notaire à Mâcon, le 17 novembre 1758. Liasse 7, cote 13.

Reprise de fief, du 8 août 1781, des seigneuries de Rambuteau, Ecusses et Chassagne en toutes justices, par Claude de Barthelot, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major au régiment de Conti cavalerie, seigneur de Vaubresson (1). Nota. Est joint la minute d'un certificat de notoriété, du 26 juillet 1781, par lequel plusieurs personnes déclarent que le sieur de Rambuteau, brigadier des armées du Roi et la dame de Rotrou, père et mère du susdit, et décédés à Paris, les 28 février 1758 et 10 janvier 1775, n'ont laissé pour seuls enfants et uniques héritiers que le dessusdit et le sieur de Rambuteau, son frère, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine audit régiment de Conti, lequel est décédé en la ville de Mâcon le 27 novembre 1780, ab intestat, n'ayant laissé pour seul et unique héritier de droit que ledit Claude de Barthelot, son frère. Liasse 7, cote 44.

1. Commune de Gibles, canton de La Clayette.

5 – Inventaire des fiefs et seigneuries du Brionnais et de la Bourgogne du Sud et liens vers l'ouvrage de Léonce Lex et le recueil de Peincedé

Source : https://brionnais.fr/pm/site/fiefs_Brionnais.htm

Inventaire de Peincedé, tome 12 (Archives départementales de Côte-d'Or)

Source :

<https://archives.cotedor.fr/v2/ark:/71137/gd28541d1a0370ce156274e4b36d8a22c/aa6854f5af23256961bba99ed82a3510/142/ZnJhZDAyMV9iXzAxMjAwNV8wMDE0Mi5qcGc=>

B 10170
 Vaubresson
 Gibles.

Reprise de fief et dénombrement du f. fevrier
 et 29. Novembre 1686. De la Seigneurie de Vaubresson
 paroisse de Gibly en Maconnais Par Guillaume Billec
 Docteur en médecine demeurant à Spray-le monial
 comme acqueren par decret fait au parlement de Paris
 de biens du Sr. Jean Mottin et de dem^{le}. Claire du
 fourmier. La femme de la poursuite de madame de Meusins
 veuve de M. du fourmier lieutenant particulier au
 presidial de Montbrison en foret, et delivré le 26. Janvier
 1685. et suisact l'arrêt du parlement de Paris du 11. fev. 1685.
 [il dit ignora de quelle maniere et lad. Seigneurie parqu'il ne
 l'ait pas trouvé de reprise de fief sur les registres de la Chambre.
 Cette _____ 11.

6 - Le château de Villars à Montmelard

Source : <https://www.montmelard.fr/vie-culturelle-et-loisirs/patrimoine/chateaux-et-moulin>

Le château de Villars date du XV^e et XVI^e siècle.

La seigneurie de Villard était tenue, au début du XVI^e siècle, par Guillaume de Mazille, seigneur de Vaubresson, à Gibles, décédé vers 1510. La famille de Mazille, d'origine mâconnaise et depuis longtemps éteinte, forma deux branches : les seigneurs de Vaubresson et les seigneurs de Villard et Cloudeau qui pendant plus d'un siècle, ne ménagèrent guère leurs voisins et rivaux du Terreau (commune de Vérosvres). L'un de ceux-ci, Pierre Le Roux, fut même assassiné par Nazaire et Antoine de Mazille, en 1727.

Claude Mazille est inscrit, en 1560, au rôle des "possédants fiefs", pour Vaubresson (paroisse de Gibles) et Villars (Villard, paroisse de Montmelard). Son fils, Hugues, eut Villard en 1595. Mais trois ans plus tard, intervint une séparation de biens entre lui et sa femme, Claudine de Sivry, acte qui engendra de nombreuses contestations familiales : leur fille Claudine de Mazille, ayant épousé Claude Alixant, ce dernier fit saisir la terre de Villard sur Hugues de Mazille en 1617, pour 4 500 livres ; François Alixant, seigneur de Diombe, ayant racheté Villard, Antoinette de Mazille fait à son tour saisir la terre comme créancière d'Hugues de Mazille.

Après ces différends familiaux, les terres et le château de Villard passèrent à Jacques de l'Orme, écuyer, époux d'Huguette Alixant, en 1645. Le 27 Mai 1675, Marguerite Chapuys, veuve d'Henri Barthelot, seigneur d'Ozenay, acquérait la seigneurie sur Huguette Alixant, veuve et héritière de Jacques de l'Orme, par décret de baillage de Mâcon et pour le prix de 23 500 livres. Elle représentait le fief le 19 Janvier 1682.

Une transaction passée entre François-Laurent Barthelot, écuyer, seigneur d'Ozenay et Gratay, et Philibert Bernard, écuyer, porta Villard à la famille Bernard de La Vernette. Reprise de fief et dénombrement pour La Vernette (Leynes) et Villard (Montmelard) le 13 Juin et 17 Décembre 1722. Villard et Cloudeau viendront par héritage direct à Claude-Philibert Bernard de La Vernette, chevalier de Saint Louis, lieutenant du Roi de la ville de Mâcon, époux de Charlotte

de La Bletonnière (reprise de fief du 27 Juin 1766), puis à Jacques Antoine Bernard de La Vernet, qui fut député aux Etats de la Noblesse en 1789. N'ayant pas émigré, il conserva Villard et mourut à Montmelard en 1798.

En 1817, selon la matrice cadastrale, le château était devenu, la propriété de la famille Vallory-Devillard qui, selon toute vraisemblance l'avait acquis des La Vernet. Au début de ce siècle, il était passé à la famille de La Guiche.

Il appartient aujourd'hui à la famille De Rambuteau.

Selon un procès-verbal de Visite pastorale, en date du 14 Septembre 1691, "le château de Villers" était pourvue d'une chapelle particulière.

(Historique selon les archives départementales de Saône-et-Loire, article donné par Jean Chevalier, maire, paru sur le bulletin municipal n° 3 de 1998).

7 - Les fiefs du Bourbonnais : Lapalisse : notes et croquis / par Aubert de La Faige et Roger de La Boutresse.

Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k503882t/f567.item.r=vaubresson>

Attention : Confusion possible entre Vaubresson en Bourbonnais (département de l'Allier) et Vaubresson en Charolais

Peu de seigneuries, à coup sûr, ont aussi complètement disparu que le petit fief de *Vaubresson* qui s'étendait autrefois sur les paroisses du Pin et de Saint-Léger [*Saint-Léger-sur-Vouzance, autrefois Saint-Léger-des-Bruyères*] : le nom même en a été dénaturé en Beaubresson, et de l'ancien château il ne reste debout que les dépendances, vieux bâtiment construit en pans de bois et aujourd'hui converti en domaine.

Grâce pourtant à un procès-verbal de saisie de 1758, on peut reconnaître la situation du pavillon seigneurial dans une légère ondulation, ceinte de fossés presque comblés, qui se trouve à l'ouest de la maison des métayers, les restes d'une charmille un peu plus loin le long d'une haie, et enfin, dans le pré qui descend vers la Vouzance, à cent cinquante pas de la grange, l'emplacement d'une chapelle dédiée à saint Abdon, qui figure sur Cassini et existait encore au commencement du siècle.

De Vaubresson dépendaient le domaine voisin du Buisson et un domaine disparu de Berry.

Les premiers seigneurs de Vaubresson que nous connaissons sont des membres de la famille bourguignonne de Masilles (1), originaire des environs de Cluny et de la même maison que Jean de Masilles, échanson de Charles le Téméraire en 1472.

En 1441, Jean de Masilles figure déjà comme seigneur de Vaubresson et du Buisson ; plus tard, le 7 septembre 1588, Louis de Masilles, écuyer seigneur de Vaubresson, épousa Henriette d'Aste, fille du seigneur des Millets (V. plus haut), et par ce mariage joignit à ses terres le domaine des Saboulots (2), qui jusqu'alors dépendait des Millets. À Louis de Masilles succéda son fils François ; puis vient Claude de Masilles (3), fils de François et époux de Françoise de la Menue, fille d'Antoine, seigneur de Mardeaugne en la paroisse de Vigny près Paray-le-Monial.

Claude mourut en 1678 et eut pour successeur son fils Charles-François, ...

(1) Il y a en Charolais plusieurs localités dites Masille. Entre Saligny et Monétay, en outre, Cassini marque un fief disparu de Masilles, qui indique peut-être un passage en Bourbonnais de la même famille de Masilles.

Armes des Masilles d'azur à une anille d'argent.

(2) En 1674, Catherine de Masilles, fille de Claude et de Françoise de la Menue, épousa François de la Loge, écuyer, et lui porta en dot les Saboulots, où ils semblent même avoir demeuré. Catherine eut trois enfants, Marguerite, Henri et Claude de la Loge ; mais les Saboulots n'en furent pas moins, par la suite et avant 1723, de nouveau réunis à Vaubresson et se trouvèrent compris dans la vente du 14 février 1756. (V. plus loin.)

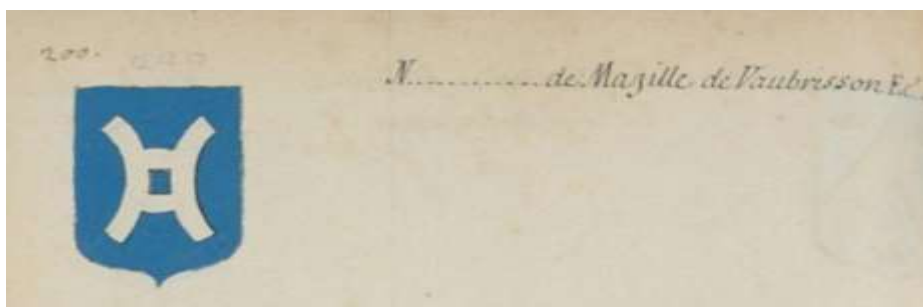
(3) François et Claude de Masilles passèrent leur vie en procès avec les seigneurs du fief voisin de la Mignance en la paroisse de Molinet. Jusqu'en 1625 ces seigneurs de la Mignance furent des Thélis, mais le 16 novembre de cette année Jean de Thélis, époux d'Eléonore de Montdousset, céda ses biens à son gendre Claude de Châlons, seigneur de Landréville, à charge par lui de donner comme dot sept cent soixante livres tournois à chacune des trois filles qui lui restaient à marier. Les Chalons-Landréville, d'après les érudits bourguignons, se rattacherait à l'illustre maison des comtes de Chalon-sur-Saône.

8 - Armes des Masilles : d'azur (ou de gueules) à une anille d'argent.

A - Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696, par Charles D'HOZIER. Volume IV Bourbonnais.

Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111462r/f202.item>

Légende : N... de Mazille de Vaubrisson Éc^r. (Écuyer)



B - Mazille de Vaubresson (de)

Source :

https://www.francegenweb.org/heraldique///base/details.php?image_id=30241&sessionid=5877f1af367a82b7df13f30994fb1d4f



C - MAZILLE DE VAUBRESSON (de) : De gueules, à l'anille d'argent, à la bordure engrêlée du même. (Bourgogne)

Source : <http://www.blason-armoiries.org/heraldique/a/anille.htm>



9 - Catalogue des noms des dames religieuses du prieuré de Marcigny (Nota. Le chiffre qui est à gauche des noms indique l'année de l'entrée au monastère.)

Source : https://brionnais.fr/pm/site/FMD2_Marcigny.htm

1663. Fr. [Françoise] de Mazille de Vobresson.

10 – Cadastre dit napoléonien de Gibles dressé en 1827



[Parcelle de Gibles en 1827, section B1 de Montrouan \(AD71, 3P 4871\)](#)

[États de sections, numéros 87-88-89 au lieu-dit Vaubresson appartenant au comte de Rambuteau](#)